

LE BASSIN VERSANT DE RIVIÈRE-PILOTE

Littoral 2020 - Dlo la tè, dlo lanmè

Synthèse

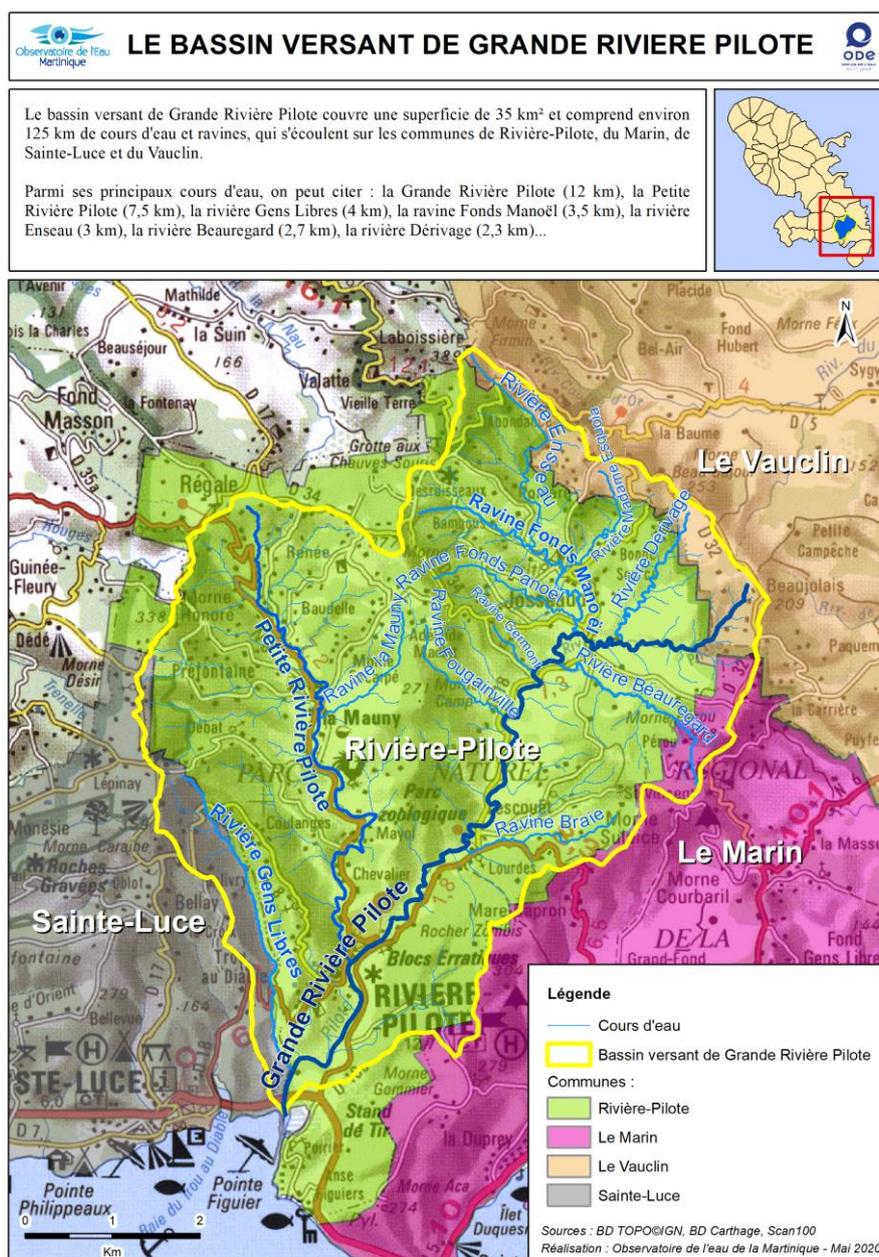


Quentin Hejda, Anne Rivière-Honegger, Jean-Raphaël Gros-Désormeaux
Mise en page et conception graphique : Romain Monassier

Mars 2022

Le bassin versant de Grande Rivière Pilote couvre une superficie de 35 km² et comprend environ 125 km de cours d'eau et de ravines, qui s'écoulent sur les communes de Rivière-Pilote, du Vauclin, du Marin et de Sainte-Luce, communes qui cumulent un total de 40 069 habitants (INSEE, recensement 2018) (Figure 1). Parmi ses principaux cours d'eau, on peut citer : la Grande Rivière Pilote (12 km), la Petite Rivière Pilote (7,5 km), la rivière Gens Libres (4 km), la ravine Fonds Manoël (3,5 km), la rivière Enseau (3 km), la rivière Beauregard (2,7 km), la rivière Dérivage (2,3 km).

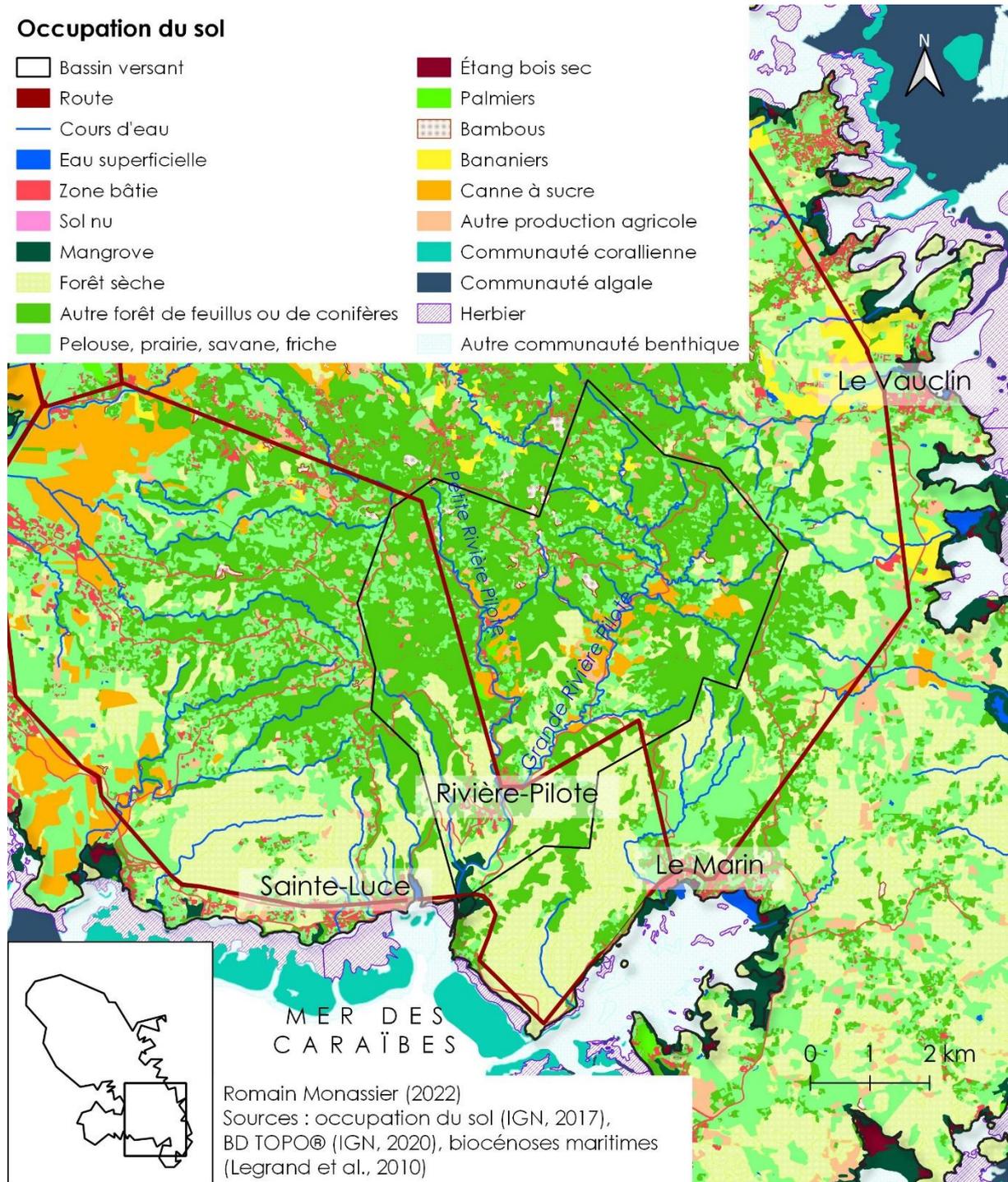
Figure 1. Le bassin versant de Rivière-Pilote (ODE, 2020)



La Grande Rivière Pilote présente un lit étroit (5-6 mètres) et méandre jusqu'au bourg de Rivière-Pilote avec une faible pente (0,35 % en moyenne). Les pentes des affluents et des ravines des mornes environnants (plus de 350 m d'altitude), sont quant à elles élevées. À partir de sa confluence avec la Petite Rivière Pilote, le lit de la rivière s'élargit (de 15 à 30 m selon les secteurs) et rejoint la mer avec une pente de 0,1 %.

La partie marine du bassin, plus difficile à délimiter, est située entre les Pointes Borgnèse et Philippeaux et s'étend jusqu'à la limite du plateau insulaire. L'embouchure de la Grande Rivière Pilote, au niveau de la Pointe Figuiier, est caractérisée par un substrat sablo-vaseux. Elle est marquée par la succession de milieux intertidaux et de communautés benthiques de fonds meubles : mangroves, herbiers et récifs coralliens (Figure 2). Les herbiers de la zone sont plutôt en bon état tandis que les coraux présentent un état dégradé. La partie terrestre du bassin est dominée par la petite agriculture et l'élevage. Le bassin versant est peu urbanisé (Figure 2).

Figure 2. Occupation du sol sur le bassin versant de Rivière-Pilote



Le relief se caractérise par une vaste zone plane au nord (Ducos, Le François) et deux points culminant à :

- 478 m au niveau du Morne Larcher pour la péninsule des Trois-îlets / Anses-d'Arlet avec la série des mornes du Sud : Morne Pavillon, Morne Genty, Morne la Plaine, Morne Bigot, etc.
- 504 m au niveau de la montagne du Vauclin pour le massif de mornes du centre qui se prolonge vers le Sud en direction de Sainte-Luce (Morne Firmin, Morne au Vent, etc.) et vers le Marin (Morne Gommier, Morne Aca, Morne Sulpice, etc.).

La moitié Sud de la Martinique est relativement sèche et reste très ensoleillée, avec une insolation moyenne qui varie de 2 600 heures du côté de Saint-Joseph à environ 3 000 heures à Sainte-Anne. Les pluies annuelles sont en moyenne de 1000 mm mais de forts cumuls sont régulièrement enregistrés.

Cette relative sécheresse particulièrement marquée dans les secteurs littoraux explique la faible densité du réseau hydrographique et les besoins d'importation d'eau depuis le Nord pour l'irrigation et la consommation d'eau potable.

➤ **Le patrimoine naturel**

La biodiversité

En ce qui concerne la biodiversité terrestre, on retrouve sur ce bassin versant une forêt mésophile ou « forêt sempervirente saisonnière tropicale » qui est une forêt intermédiaire, entre la forêt humide et la forêt sèche.

Du fait du mitage, les forêts ne subsistent plus que sous forme de reliques (Figure 2). C'est généralement une forêt secondaire car c'est à cet étage du niveau du relief que se sont le plus souvent développés les milieux agricoles et pastoraux. Il faut noter que les forêts du Sud de la Martinique appartiennent principalement à des propriétaires privés. Aujourd'hui, seuls quelques grands massifs subsistent encore, notamment dans le Nord-Est du bassin versant. Ils sont inventoriés sous forme de Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) :

- ZNIEFF (0023) Le Rocher Zombi ;
- ZNIEFF (0039) Le Morne Sulpice ;
- ZNIEFF (0048) Les Mornes Camp et Roche.

Les zones humides

Sur le bassin versant de Rivière-Pilote, on référence quatre Zones Humides d'Intérêt Environnemental Particulier (ZHIEP) :

- Sur la partie amont, deux étangs ou mares d'eau douce : l'étang de Petit Pérou et la mare de Beauregard-Sucrière ;
- Sur la partie aval : la zone inondable de Rivière-Pilote et la mangrove de Poirier (zone humide salée ou saumâtre).

La mangrove de Poirier et la baie du trou au diable sur la commune de Sainte-Luce forment un massif complexe de mangrove et de milieux connexes en zone urbaine (Figure 2). Ce massif dessine une mosaïque de formations hautes et de formations simples et basses à palétuviers rouges ou noirs.

➤ Usages et activités

Agriculture et industrie

Le bassin versant de Rivière-Pilote est marqué par une économie agricole avec la présence de cultures légumières (Figure 2). Celles de la banane et de la canne à sucre, bien que présentes dans le sud de l'île, se concentrent surtout dans le nord et sur la commune du Lamentin.

Les activités industrielles sont peu développées, mise à part la distillerie La Mauny, l'un des fleurons du rhum martiniquais qui est implantée depuis 1749 à proximité de la Petite Rivière Pilote, au Nord-Ouest du bassin versant. La Mauny distille plusieurs types de rhums à partir de la canne à sucre cultivée localement.

Aucune installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) n'est recensée sur le secteur de la Grande Rivière Pilote. En revanche, la distillerie La Mauny est soumise à autorisation ICPE et est classée Seveso seuil bas, c'est-à-dire qu'elle présente un risque d'accident industriel.

Prélèvements et rejets

Aucun prélèvement d'eau potable n'est observé au niveau du bassin versant de la Grande Rivière Pilote. En revanche, trois prélèvements agricoles autorisés en 2015 sont identifiés en tête de bassin (10 à 15 m³/h).

Trois rejets de station d'épuration et un poste de refoulement sont observés en tête de bassin et en aval du centre-bourg. La majorité du bassin est concernée par de l'assainissement autonome. On estime en effet que 90 % de la population n'est pas raccordée à l'assainissement collectif. Une grande partie de ces systèmes d'assainissement autonomes est jugée non conforme. Les eaux usées du bourg de Rivière-Pilote sont en cours de raccordement sur la station d'épuration « Gros Raisin » de Sainte-Luce.

La pêche

Le secteur est fortement dominé par la petite pêche qui représente plus de 90 % des effectifs (Photo 1). Les yoles constituent l'essentiel de la flotte de pêche. Sur le bassin versant maritime de Rivière-Pilote, les métiers de pêche sont peu diversifiés (casiers, filet trémail, pêche en apnée).

Photo 1. Abris de pêcheurs, Site de Poirier. © Desmazes, 2021



Activités de loisirs

La pêche de loisir : le bassin versant de la Grande Rivière Pilote a fait l'objet d'investigations qui ont mis en évidence un faible intérêt halieutique sur sa partie amont et centrale. En revanche, l'intérêt halieutique semble plus élevé sur sa partie aval.

En tête de bassin, les crustacés dominent largement. Les communautés piscicoles sont peu diversifiées et peu abondantes. Sur la Grande Rivière Pilote, où la qualité des eaux est plutôt passable, l'activité de pêche est très faible. En aval du bourg, les populations de poissons et de crustacés sont plus abondantes et l'activité de pêche reste importante notamment au niveau des mangroves. Par contre, la qualité des eaux montre une forte dégradation.

La baignade : le site de baignade le plus proche de l'embouchure de la Grande Rivière Pilote (plus de 500 mètres) est la plage de l'Anse Figuiier. La qualité des eaux de baignade y est bonne à excellente depuis 2013. On trouve deux plages sur la commune de Sainte-Luce : la plage Gros Raisin et celle de Sainte-Luce Bourg.

La plongée : le site de plongée le plus proche de l'embouchure de la Grande Rivière Pilote se situe à plus de 1 km (Grande Caye). La plongée sous-marine est une activité bien développée avec 42 000 plongeurs par an répartis sur 25 sites tous équipés de corps-morts. À part quelques sites dont la fréquentation dépasse le seuil de 6 000 plongeurs/an (sur la pointe Borgnesse), la fréquentation sur ce bassin versant maritime reste raisonnable.

➤ La qualité des eaux

Les eaux souterraines : La Grande Rivière Pilote est située au sein de la masse d'eau souterraine « Sud Caraïbe » dont les eaux présentent un bon état global (quantitatif et chimique). Les eaux souterraines du secteur d'étude sont plus vulnérables au niveau des dépôts alluviaux de la Grande Rivière Pilote (forte infiltration en lit majeur).

Les cours d'eau : deux stations de suivi Directive-Cadre sur l'Eau (DCE) sont implantées sur la Grande Rivière Pilote. Un suivi hydrométrique est réalisé (récurrence des inondations au centre-bourg de Rivière-Pilote), ainsi qu'un suivi chimique et écologique. Les éléments déclassants pour l'état écologique de la masse d'eau sont notamment la présence de cuivre, de chlordécone et de nitrites. La masse d'eau correspondant à la rivière de Grande Rivière Pilote présente un bon état chimique et un état écologique moyen.

La baie : la masse d'eau FRJC 017 – Baie de Sainte-Luce est classée en Risque 2027 du fait d'un état écologique « moyen » voire « médiocre ». Elle est soumise à plusieurs pressions significatives modérées à fortes, dont l'évolution est généralement grandissante d'ici 2027 et notamment l'assainissement collectif.

➤ Les spécificités en matière de gestion

Le bassin versant maritime de Rivière-Pilote est au cœur d'un nouveau contrat de milieu porté par la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique (CAESM). Conclu pour une durée de 5 ans (sur la période 2019-2023), le Contrat Littoral de l'Espace Sud est une démarche visant à contribuer à la gestion collective et équilibrée du patrimoine commun que constituent l'eau et ses milieux associés. Il répond à la nécessité de mettre en cohérence les différentes politiques sectorielles, notamment le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE),

et de mieux prendre en compte la gestion du continuum terre-mer (<https://www.observatoire-eau-martinique.fr/politique-de-l-eau/contrats-de-milieu/contrat-littoral-sud>).

Il comprend 12 communes de l'Espace Sud, soit 400 km² pour la partie terrestre, et 11 masses d'eau côtières délimitées dans le SDAGE sous l'influence du bassin de l'Espace Sud, soit 389 km² pour la partie côtière.

Son programme d'action s'articule en trois volets :

- Retrouver un « bon état écologique » des eaux et des milieux associés ;
- Permettre la coexistence durable des activités sociales et économiques dans un environnement préservé ou restauré ;
- Contribuer à une gestion soutenable, collective et équilibrée du patrimoine commun que sont l'eau et les milieux naturels.

➤ **Le bassin face aux risques**

La Grande Rivière Pilote est concernée par un aléa fort pour les inondations sur l'ensemble de son parcours et notamment en centre-bourg de Rivière-Pilote au niveau de la confluence de la Petite et Grande Rivière Pilote.

Pour en savoir plus sur le bassin versant de Rivière-Pilote

CAESM (communauté d'agglomération de l'espace sud de la Martinique), 2016. *SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), Livre I - Rapport de présentation - Diagnostic social, économique et spatial*. 142 p.

CAESM (communauté d'agglomération de l'espace sud de la Martinique), 2016. *SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), Livre II - Rapport de présentation - Etat Initial de l'Environnement*. 172 p.

CAESM (communauté d'agglomération de l'espace sud de la Martinique), 2016. *SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), Livre VI - Projet d'Aménagement et de Développement Durables*. 53 p.

CAESM (communauté d'agglomération de l'espace sud de la Martinique), 2019. *Contrat Littoral Sud - Document contractuel*, 18 p. <http://www.observatoire-eau-martinique.fr/documents/contrat-littoral-sud-complet.pdf>

CAESM (communauté d'agglomération de l'espace sud de la Martinique), Bureau d'étude SAFEGE, 2019. *Etude diagnostic de la ripisylve de la Rivière Pilote Rapport de phase 1 : Etat des lieux et diagnostic de la ripisylve de la Rivière Pilote*. 49 p.

Conservatoire du littoral, 2017. *Plans de gestion du Conservatoire du littoral, Sites du Sud Martinique*. <https://www.conservatoire-du-littoral.fr/107-delegation-de-rivages-outr-mer.htm>

Office de l'eau – Martinique. *Etat des lieux 2019 du district hydrographique de Martinique, Cahier 2, Evaluation de l'état des Masses d'Eau*. 113 p. <http://www.observatoire-eau-martinique.fr/documents/EDL-2019-Cahier-n--2-VF-20-11-2019-Etat-MASSES-D-EAU.pdf>

Observation terrain sur le bassin versant de Rivière-Pilote - 11.01.2021



Légende des photos :

- (1) Vue de l'exutoire du bassin versant - ©Hejda, 2021
- (2) Plage Anse Figuier - ©Desmazes, 2021
- (3) Pêcheurs proches de l'exutoire du bassin versant de Rivière-Pilote - ©Hejda, 2021
- (4) Mangrove de Poirier - ©Hejda, 2021
- (5) Pilotins au bord de la Grande Rivière Pilote, au niveau du Bourg - ©Desmazes, 2021
- (6) Pont du Bourg de Rivière-Pilote - ©Desmazes, 2021
- (7) Confluence de la Petite et la Grande Rivière Pilote, à la sortie du Bourg - ©Hejda, 2021
- (8) Vue d'ensemble du bassin versant de Rivière-Pilote, depuis l'amont - ©Desmazes, 2021